

---

# Norme internationale



# 5276

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Hydrocarbures aromatiques — Contrôle de la neutralité

*Aromatic hydrocarbons — Test for neutrality*

Première édition — 1979-07-01

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 5276:1979](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4f39a247-5082-43f2-9167-5952365b4501/iso-5276-1979)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4f39a247-5082-43f2-9167-5952365b4501/iso-5276-1979>

---

CDU 547.53 : 543.8

Réf. n° : ISO 5276-1979 (F)

**Descripteurs** : hydrocarbure aromatique, essai chimique, neutralité chimique, indicateur chimique, méthode colorimétrique.

## AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5276 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 78, *Hydrocarbures aromatiques*, et a été soumise aux comités membres en octobre 1977.

ITeH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée : [ISO 5276:1979](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4f39a247-5082-43f2-9167-595236514301/iso-5276-1979)

Afrique du Sud, Rép. d'  
Allemagne, R. F.  
Australie  
Autriche  
Brésil  
Chili  
Corée, Rép. de  
Égypte, Rép. arabe d'

France  
Hongrie  
Inde  
Mexique  
Pays-Bas  
Philippines  
Pologne  
Portugal

Roumanie  
Royaume-Uni  
Tchécoslovaquie  
Turquie  
URSS  
Yougoslavie

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

# Hydrocarbures aromatiques — Contrôle de la neutralité

**AVERTISSEMENT** — Les hydrocarbures aromatiques sont généralement toxiques par inhalation, ingestion ou absorption cutanée. Les hydrocarbures aromatiques volatils sont également très inflammables.

## 1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale spécifie une méthode de contrôle de la neutralité des hydrocarbures aromatiques.

## 2 PRINCIPE

Agitation d'une prise d'essai avec de l'eau dans laquelle a été ajouté un indicateur mixte. Comparaison de la couleur de la couche aqueuse avec celle d'une solution neutre d'indicateur.

## 3 RÉACTIFS

Utiliser uniquement des réactifs de qualité analytique reconnue. Utiliser uniquement de l'eau distillée, fraîchement bouillie et refroidie en atmosphère exempte de dioxyde de carbone, ou de l'eau de pureté équivalente, aussi bien au cours de l'examen que pour la préparation du réactif final.

### 3.1 Indicateur mixte

Dissoudre 0,04 g de vert de bromocrésol (tétrabromo-3', 3'', 5', 5'' *m*-crésolsulfone phtaléine, sel de sodium) dans 10 ml d'éthanol à 95 % (V/V) et 0,2 g de rouge d'alizarine S monohydraté (acide dihydroxy-3,4 dioxo-9,10 anthracène sulfonique-2, sel de sodium monohydraté) dans de l'eau. Mélanger les deux solutions et diluer à 100 ml avec de l'eau. Ajouter soit une solution d'acide chlorhydrique 0,01 M, soit une solution d'hydroxyde de sodium 0,01 M, jusqu'à ce que 0,3 ml de la solution d'indicateur ainsi traitée, ajouté à 10 ml d'eau, prenne la coloration neutre vert grisâtre.

## 4 APPAREILLAGE

4.1 Deux tubes colorimétriques, de capacité 100 ml,

munis d'un bouchon, en verre inerte vis-à-vis des divers produits dans les conditions de l'essai.

## 5 ÉCHANTILLONNAGE<sup>1)</sup>

Prélever un échantillon représentatif, d'au moins 1 000 ml, sur le produit en vrac.

## 6 MODE OPÉRATOIRE

Introduire, dans l'un des tubes colorimétriques (4.1), 10 ml d'eau et 0,3 ml de la solution d'indicateur (3.1). Ajouter 50 ml de l'échantillon, boucher le tube, agiter vigoureusement, puis laisser reposer le mélange. Comparer la couleur de la couche aqueuse avec celle du contenu de l'autre tube colorimétrique préparé avec l'indicateur mais sans l'addition de la prise d'essai.

L'échantillon doit être considéré comme étant acide lorsque l'indicateur prend une teinte jaune identique à celle qu'il prend lorsqu'il est ajouté à de l'eau dont le pH a été ajusté à une valeur de 4,5. De façon similaire, l'échantillon doit être considéré comme étant alcalin lorsque l'indicateur prend une teinte violette identique à celle qu'il prend lorsqu'il est ajouté à de l'eau dont le pH a été ajusté à une valeur de 9,0.

## 7 EXPRESSION DES RÉSULTATS

Indiquer si l'échantillon est acide, alcalin ou neutre.

## 8 PROCÈS-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit contenir au moins les informations suivantes :

- le type et l'identification du produit essayé;
- une référence à la présente Norme internationale;
- toute modification, par accord ou autrement, du mode opératoire spécifié;
- le résultat de l'essai;
- la date de l'essai.

1) L'échantillonnage des hydrocarbures aromatiques fera l'objet de l'ISO 1995.

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 5276:1979

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4f39a247-5082-43f2-9167-5952365b4501/iso-5276-1979>